



*Département de science politique*  
Session hiver 2026

POL 2500-20  
**GÉOPOLITIQUE CONTEMPORAINE**  
Mardi 9h30 à 12h30

Enseignant : Émile Lambert-Deslandes  
Courriel : [lambert-deslandes.emile@uqam.ca](mailto:lambert-deslandes.emile@uqam.ca)  
Heures de bureau : sur rendez-vous

---

## **DESCRIPTION**

La nature même de l'environnement international est d'être en constante évolution. Durant les dernières décennies, certains clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs des règles et logiques qui semblaient pourtant régir les relations et logiques interétatiques. Certains événements récents représentent des points de rupture qui remettent en question l'importance accordée à certains enjeux tout en recentrant les débats sur d'autres problèmes en apparence plus pressants. Ce cours s'appuie sur les bases théoriques et historiques de la géopolitique pour analyser et investiguer l'actualité internationale récente. Sous une forme d'études de cas et de problématiques et parfois par blocs géographiques, ce cours vise à sensibiliser les étudiant.e.s à ces nouveaux ordres mondiaux encore en formation.

---

## **OBJECTIFS DU COURS**

1. Aborder les grands débats de la géopolitique contemporaine
2. Explorer les approches traditionnelles et alternatives de la discipline
3. Expliquer les nouvelles réalités de la géopolitique contemporaine
4. Offrir aux étudiants des outils de base pour comprendre les enjeux actuels
5. Développer chez les étudiants une capacité d'analyse et de synthèse d'enjeux complexes

---

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Le cours consistera majoritairement d'exposés magistraux.

### Mode d'évaluation

Évaluation	Échéance	Pondération
Présence et participation	En continu	20%
Examen de mi-session	24 février	30%
Plan du travail de session	24 mars	10%
Travail de session	21 avril	40%

#### Présence et participation en classe (20%): **en continu**

Les étudiant(e)s ont la responsabilité d'être présent(e)s à chaque séance, de lire en avance et préparer les lectures obligatoires. La participation en classe sera évaluée en fonction de : connaissance des lectures, présence, et pertinence des interventions.

Conformément aux directives du Vice-rectorat à la vie académique (VRVA) et en réponse à une demande du ministère de l'Enseignement supérieur, l'exigence de fournir un billet médical pour justifier les absences de moins de cinq jours a été levée à compter du trimestre d'automne 2024. Cette nouvelle disposition s'applique à toutes les activités d'enseignement et d'évaluation. Afin de nous conformer à cette directive, notre département a mis en place un formulaire de déclaration d'absence pour raisons de santé, disponible à l'adresse suivante : [\(cliquez ici\)](#).

#### Examen de mi-session (30%) : **en présentiel le 24 février**

L'examen de mi-session aura une durée de trois heures, se tiendra en présentiel le 24 février à la place et à la même heure que le cours habituel. Il portera sur l'ensemble du matériel vu en classe durant la première partie du cours (avant la semaine de relâche) et consistera en deux parties : une section sur les concepts vus en classe (définition des concepts; 4-5 lignes chaque) et une section d'analyse qui consistera en un essai en réponse à une question de réflexion. L'analyse devra mentionner au moins 2 ou 3 auteurs vus en classe et faire référence à plusieurs des concepts étudiés.

#### Plan du travail de session (individuel ou en équipe de deux personnes; 10%) : **remise sur Moodle le 24 mars**

1-2 pages maximum. Le plan de travail de session doit contenir : énoncée claire de la question de recherche de même que le thème du cours choisi, une thèse préliminaire, ainsi qu'une courte bibliographie préliminaire qui doit contenir au minimum cinq sources scientifiques. Si vous choisissez de faire le plan du travail de session en équipe de deux personnes, vous devez aussi compléter le travail de session en équipe.

**Travail de session (individuel ou en équipe de deux personnes; 40%) : remise sur Moodle le 21 avril**

3000-5000 mots. Le travail de session consiste en la rédaction d'un projet de recherche original à partir d'un des thèmes du cours. Celui-ci contient :

1. Introduction (description du sujet choisi) ;
2. Thèse (hypothèses, méthode de travail, étapes principales du développement) ;
3. Argumentation (développement de la thèse, arguments et éléments empiriques) ;
4. Conclusion (résumé des arguments et ouverture)
5. Bibliographie (au moins dix sources scientifiques).

Le sujet du travail sera confirmé individuellement avec le responsable du cours lors de la remise du plan du travail de session par l'entremise de la rétroaction qui accompagnera la note. La soumission doit se faire uniquement par un seul des membres de l'équipe (s'il n'est pas individuel) en indiquant clairement sur la première page les étudiant.e.s de l'équipe ainsi que leur numéros d'étudiant.e.s.

**Il est fortement conseillé de se référer au Guide de Méthodologie en Science Politique édité par le Centre Paolo Freire.**

**NOTES IMPORTANTES :**

*1- Remise des travaux :*

La remise s'effectue via Moodle. Les travaux déposés après 24hres portent la date du lendemain. Prières d'indiquer dans le nom du document, sous format PDF, « *POL2500\_Nom Prénom\_Type du travail* ».

Chaque étudiant(e) est tenu(e) de conserver une copie en version électronique de ses travaux. Une pénalité de 2 points par jour de retard est appliquée, incluant les jours de fin de semaine, à partir du moment où le travail n'est pas remis à la date prévue ou porte la date du lendemain de la date prévue estampillée par le département de science politique. Lorsque 5 jours se sont écoulés depuis la date prévue pour la remise du travail, celui-ci n'est plus accepté sauf pour motif sérieux.

Constitue un motif sérieux :

- Un problème de santé lorsqu'un billet médical atteste que l'étudiant.e a été personnellement malade lors de l'examen régulier ou durant la période d'exécution d'un travail, ou
- Un certificat atteste le décès du conjoint ou d'un proche dans les jours qui précèdent l'examen ou la remise d'un travail.

L'étudiante, l'étudiant doit informer le responsable du cours et le département de science politique du motif qui justifie son retard dans la remise ou son absence à la prestation en classe au plus tard le jour de la remise ou de cette prestation en utilisant le téléphone ou le courriel. Cependant, dans le cas d'une maladie, le billet médical peut être

exceptionnellement transmis dans les deux jours suivant la date de la remise du travail ou de la prestation en classe dans la mesure où l'étudiante, l'étudiant démontre de façon objective et raisonnable, qu'elle, il était dans l'impossibilité d'agir en temps opportun, personnellement ou par l'entremise d'un tiers. Sera refusé tout motif qui n'a pas été communiqué à la ou au responsable du cours et au département dans le délai prévu.

### 2- Consultation et récupération des travaux :

La politique de l'Université requiert des enseignant(e)s de conserver les travaux pendant 6 mois. Ceux-ci demeureront disponibles pour votre consultation durant le délais prescrit.

### 3- IA générative de type ChatGPT

Cette révolution technologique de grande ampleur n'est pas encore totalement appréhendée, ni comprise, à commencer par votre enseignant. En vertu de la résolution DSP-2023-2024-41, « L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément 3 autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. » Cela étant dit, interdire catégoriquement l'usage de cet outil apparait simpliste, difficile à vérifier et contreproductif. Si vous décidez de l'utiliser, faites-le avec intelligence et avec une très grande vigilance. Les réponses générées ne sont en effet pas exemptes de fautes, d'erreurs, voire d'inventions pures et simples, même si elles peuvent avoir l'air très crédibles. Si vous utilisez l'IA générative dans l'un des travaux demandés, vous devez absolument l'indiquer clairement sur la page-titre et vous devez préciser 2 éléments :

1. Quel est l'objectif recherché en utilisant l'IA ;
2. Quels ont été les requêtes, les mots-clés que vous avez utilisés.

Pour conclure sur l'IA générative, gardez à l'esprit que l'intérêt, la raison d'être, et le plaisir même d'être étudiant à l'Université est d'avoir la chance de réfléchir par vous-même. C'est parfois pénible, mais c'est un privilège dont il serait malheureux de se départir au profit d'une machine.

### **OUVRAGE OBLIGATOIRE :**

Guibourg Delamotte et Cédric Tellenne. *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain : Puissance et conflits*. Paris: La Découverte, 2021.

Il est disponible en ligne au lien suivant : <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1285680344>

---

## PLAN DU COURS DÉTAILLÉ

<b>13 janvier</b>	<p><b>Introduction :</b> Présentation du cours – objectifs, thèmes, exigences, évaluations. Standards académiques, intelligence artificielle et plagiat. La géopolitique : introduction.</p>
<b>20 janvier</b>	<p><b>Théories de la géopolitique :</b> Concepts, approches, origines et critiques.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : Introduction.</li> <li>▪ André Brigot, « Persistance et utilité des recherches de géopolitique », <i>Études Internationales</i>, 31(3) 31(3), 2000, pp. 539-558.</li> <li>▪ Yves Lacoste, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », <i>Hérodote</i>, 3(130), 2008, pp. 17-42.</li> <li>▪ Marie-Cécile Naves, « Introduction. Le genre, pour penser la complexité du monde », <i>Revue Internationale et Stratégique</i>, mars 2020, n° 119.</li> <li>▪ Philippe Rekacewicz, « La cartographie entre science, art et manipulation », <i>Le Monde diplomatique</i>, février 2006, <a href="https://www.mondediplomatique.fr/2006/02/REKACEWICZ/13169">https://www.mondediplomatique.fr/2006/02/REKACEWICZ/13169</a>.</li> </ul>
<b>27 janvier</b>	<p><b>Géopolitique historique :</b> Empires et guerres mondiales.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 1 et 3.</li> </ul>
<b>3 février</b>	<p><b>Géopolitique contemporaine :</b> Régions, puissances et 20<sup>ème</sup> siècle : de la Guerre froide à 1990. Émergence du Sud global et décolonisation. Géopolitique du 21<sup>ème</sup> siècle : tour d’horizon.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 2, 4, 6 et 8.</li> </ul>
<b>10 février</b>	<p><b>Géopolitique de la globalisation: Concepts</b> Développement et changements climatiques. Le numérique, l’énergie et la migration. Gouvernance, néo-médiévalisme, globalisation et mondialisation.</p>

	<p><b>Conférencier invité : David Dubé (Université McGill)</b></p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 9, 10 et 11.</li> <li>▪ Frédérick Douzet, Aude Géry, « Le cyberspace, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Prolifération, sécurité et stabilité du cyberspace », <i>Hérodote</i>, 2020/2-3, n° 177-178.</li> </ul>
<b>17 février</b>	<p><i>*Exceptionnellement, ce cours se déroulera en ligne via la plateforme Zoom.</i></p> <p><b>Géopolitique de la globalisation : Acteurs non-étatiques</b> Firmes, entreprises et mondialisation. Société civile et groupes de pression. Organisations internationales.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 12, 13, 14 et 15.</li> <li>▪ Michel Foucher, « La fin de la géopolitique ? Réflexions géographiques sur la grammaire des puissances », <i>Politique étrangère</i>, 62(1), 1997, pp. 19-31.</li> </ul>
<b>24 février</b>	<i>*Examen de mi-session en présentiel (20%).*</i>
<b>3 mars</b>	<i>*Semaine de relâche (pas de cours).*</i>
<b>10 mars</b>	<p><b>Atelier pour le plan de travail de session.</b></p> <p><b>Géopolitique des grandes puissances :</b> États-Unis, Russie et Chine. Dissuasion et prolifération nucléaire au 21<sup>ème</sup> siècle.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 22, 23 et 26.</li> <li>▪ Camille Morel, « Menace sous les mers : les vulnérabilités du système câblé mondial », <i>Hérodote</i>, n° 163, 2016, pp. 33-43.</li> <li>▪ Jean-Sylvestre Mongrenier, « Poutine et la mer. Forteresse « Eurasie » et stratégie océanique mondiale », <i>Hérodote</i>, n° 163, 2016, pp. 61-85.</li> </ul>
<b>17 mars</b>	<p><b>Géopolitique euro-atlantique :</b> OTAN et Union Européenne. Dynamiques d'alliances et de dissuasion. Guerre russo-ukrainienne.</p>

	<p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 18, 20 et 21.</li> </ul>
24 mars	<p><b>*Remise du plan de travail de session (10%).</b></p> <p><b>Géopolitique de l'Asie-Pacifique :</b>          Changements climatiques.          Inde, Pakistan et l'émergence de nouvelles puissances.          Australie, Japon et la dissuasion élargie.  <b>Conférencière invitée :</b> Amélie Chalivet (UQAM)</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 25 et 27.</li> <li>▪ Sébastien Abis, « Le blé au cœur des enjeux géostratégiques mondiaux », <i>Hérodote</i>, n° 156, 2015, pp. 125-137.</li> <li>▪ Thierry Sanjuan et Rémi Béreau, « Le barrage des Trois Gorges : Entre pouvoir d'État, gigantisme technique et incidences régionales », <i>Hérodote</i>, n° 102, 2001, pp. 19-56</li> <li>▪ Éric Mottet, Frédéric Lasserre and Barthélémy Courmont, « Introduction : Les problèmes anciens et les nouveaux paradigmes dans les disputes territoriales en mer de Chine méridionale », <i>Géopolitique de la mer de Chine méridionale : Eaux troubles en Asie du Sud-Est</i>, PUQ, 2017, pp. 1-14.</li> </ul>
31 mars	<p><b>Atelier pour le travail de session.</b></p> <p><b>Géopolitique de l'Asie occidentale (« Moyen-Orient ») :</b>          Interventionnisme extérieur.          Ressources naturelles.  <b>Conférencier invité :</b> Walid Ferguen (UQAM)</p> <p><b>Évaluation d'enseignement</b></p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitres 16 et 29.</li> <li>▪ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Les fantasmes géopolitiques du pétrole dans les pays en guerre... ou pas », <i>Hérodote</i>, n° 155, 2014, pp. 9-21.</li> <li>▪ Vincent Capdepuy, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East. », <i>L'Espace géographique</i>, 3/2008 (Tome 37), p. 225-238.</li> <li>▪ Laurent Bonnefoy et Laurence Louër, « Introduction : le « Printemps arabe » et ses suites dans la péninsule Arabique », <i>Arabian Humanities</i> [En ligne], 4   2015.</li> </ul>
7 avril	<b>Géopolitique de l'Afrique :</b>

	<p>Ressources naturelles et dynamiques postcoloniales. Transitions démographiques et développement. <b>Conférencier invité : Mohamed Younouss (UQAM)</b></p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitre 28.</li> </ul>
<b>14 avril</b>	<p><b>Géopolitique du Canada et de l'Arctique :</b> Collaboration et compétition entre puissances. Changements climatiques. <b>Conférencière invitée : Emma Limane (UdeM)</b></p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pauline Pic et Frédéric Lasserre, « Un paradigme arctique de sécurité ? Pour une lecture géopolitique du complexe régional de sécurité », <i>L'espace politique</i>, vol. 33, n° 3, 2017, <a href="https://journals.openedition.org/espacepolitique/4475">https://journals.openedition.org/espacepolitique/4475</a>.</li> <li>▪ Barbara Kunz, « Les dynamiques géopolitiques de l'Arctique », <i>Politique étrangère</i>, 2017/3, pp. 10-13.</li> <li>▪ Émile Lambert-Deslandes, « A Middle Power in Strategic Dependence: The Contemporary Geopolitics of Canada, » dans <i>The Palgrave Handbook of Contemporary Geopolitics</i>, Zak Cope (ed.), Palgrave.</li> </ul>
<b>21 avril</b>	<p><b>*Remise du travail de session (40%).</b> <b>Géopolitique de l'Amérique du Sud :</b> Interventionnisme extérieur et le géant américain. Ressources naturelles. Régimes politiques.</p> <hr/> <p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Delamotte et Tellenne (2021) : chapitre 24.</li> </ul>

## **Les procédures à suivre en cas d'absence :**

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

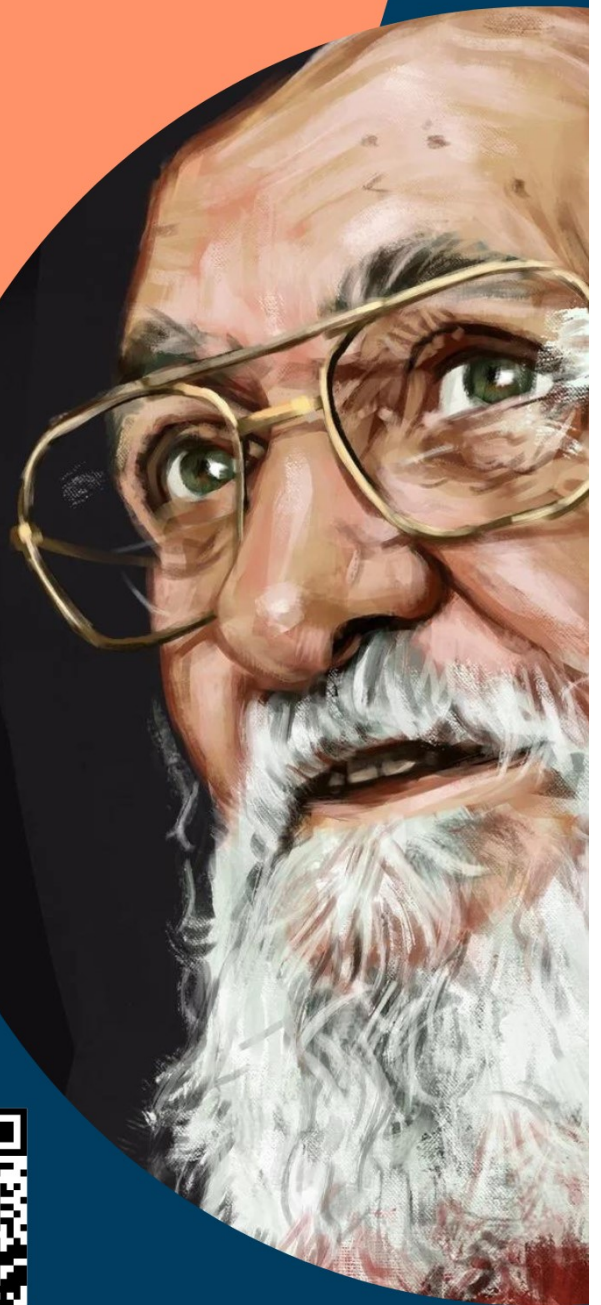
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

<b>Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être</b> De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	<a href="https://portailudiant.uqam.ca/services/">https://portailudiant.uqam.ca/services/</a>
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	<a href="https://infosphere.uqam.ca/">https://infosphere.uqam.ca/</a>
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	<a href="https://instances.uqam.ca/politiques/">https://instances.uqam.ca/politiques/</a>
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

<b>Intégrité académique</b> L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
<b>Site du Règlement 18 de l'UQAM</b>	<a href="https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html">https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html</a>

<b>Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel</b> L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
<b>Sexisme et violences à caractère sexuel</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/</a>
<b>Harcèlement</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/</a>

<b>Respect de la liberté académique universitaire</b> Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
<b>Liberté académique universitaire</b>	<a href="https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/">https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/</a>